Union européenne

Royaume du Maroc
Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales

Organisation international du Travail

" Renforcer l'Impact du Commerce International sur l'Emploi "

12 juillet 2016 à l'hôtel la Tour Hassan, Rabat, Maroc.

Compte rendu sur la réunion de lancement du projet

Par Touhami ABDELKHALEK

Consultant National, BIT

1. SUJET

Dans le cadre du projet intitulé « *Renforcer l'Impact du Commerce International sur l'Emploi* », initié et conduit par l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et financé par l'Union Européenne, s'est tenue, la réunion du lancement effectif du projet. Elle s'est déroulée le 12 juillet 2016, pratiquement de 10 heures 30 minutes à 14 heures.

Ont assisté à cette réunion plus de cinquante personnes représentant les officiels des différents départements ministériels impliqués, les organisations syndicales et professionnelles les plus représentatives, des chercheurs universitaires, des représentants de la presse, etc.

2. LIEU ET DATE

Hôtel la Tour Hassan, Rabat, Maroc, le 12 juillet 2016 entre 10 heures 30 minutes et 14 heures.

3. ORGANISATEUR

Le Bureau International du Travail (BIT) et le Ministère de l'emploi et des affaires sociales avec l'appui du Ministère du commerce extérieur, de la Représentation de l'Union européenne à Rabat et d'un Consultant national.

4. OBJECTIFS

Les objectifs de cette réunion de lancement ont été :

- Présenter, discuter et valider le document du projet ;
- Initier le débat sur la politique de l'emploi et la politique du commerce extérieur.

5. PARTICIPANTS[1]

Parmi les participants distingués ayant présidé l'ouverture de cet événement, on retrouve :

- Monsieur le Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- Monsieur l'Ambassadeur de l'Union Européenne au Maroc ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère du Commerce Extérieur ;
- Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Emploi et des Affaires Sociales ;
- Monsieur le Directeur du BIT, Bureau du Maghreb ;

Les invités à cet événement :

- Le Ministère de l'emploi et des affaires sociales ;
- Le Ministère délégué chargé du commerce extérieur ;
- Le Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Economie numérique ;
- Le Ministère de l'économie et des Finances ;
- Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle ;
- Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation des Cadres ;

[1]La liste de présence est annexée au présent compte rendu.

- Le Ministère délégué chargé des Petites Entreprises et de l'Intégration du Secteur Informel ;
- Le Haut-commissariat au plan ;
- L'ANAPEC ;
- L'OFFPT ;
- Le Conseil Economique et Social et Environnemental ;
- L'Agence Marocaine pour le Développement des Investissements
- Le ministère de l'artisanat ;
- Le département de L'agriculture ;
- Le département de la pêche maritime ;
- Les Représentants des partenaires sociaux (employeurs et travailleurs) ;
- Le Bureau International du Travail

(cf. la liste des participants ci-joint)

6. PROGRAMME

Le programme de la réunion est attaché à ce compte rendu.

7. DEROULEMENT DE L'ORDE DU JOUR

Comme précisé dans le programme de la réunion attaché, le Consultant national, qui a animé les débats a donné la parole successivement à :

- Monsieur le Ministère de l'emploi et des affaires sociales ;
- Monsieur le Représentant de l'Union européenne au Maroc ;
- Monsieur le Secrétaire général du Ministère du commerce extérieur ;
- Monsieur le Directeur du BIT, Bureau du Maghreb.

Tous ces intervenants sont revenus sur les liens complexes entre les politiques du commerce extérieur et leurs implications sur le marché du travail en général et au Maroc en particulier. Ils ont aussi insisté sur l'importance des approches et études sérieuses programmées dans ce

projet. Ils trouvent tous que ce dernier tombe à point nommé et disent qu'ils vont atteindre ses résultats.

En résumé, les points suivants ont été soulignés dans les différents discours :

- la création des emplois est un instrument important dans la réduction de la pauvreté ;
- elle est un défi important pour les autorités au Maroc ;
- le taux de croissance de l'emploi a été de 3.4% par an en moyenne pendant les 5 dernières années ;
- elle est par contre restée trop faible pour absorber tous les nouveaux entrants au marché de travail ;
- la création d'emplois nécessite de coordonner les activités de tous les départements ministériels ;
- la Stratégie Nationale de l'Emploi (SNE) à l'horizon 2025 est basée sur une approche participative et nécessite la contribution de tous les acteurs ;
- la globalisation et l'intégration économique peuvent contribuer à la croissance économique et à la création des emplois à condition que le pays soit compétitif. Cependant, les conséquences peuvent aussi être négatives dans le cas inverse. On observerait alors une absence de création des emplois et donc une aggravation de la vulnérabilité et de la pauvreté ;
- l'évaluation de l'impact du commerce international sur l'emploi est une opération complexe et difficile. Elle est par contre nécessaire pour renforcer les connaissances sur la dynamique de l'emploi et pour apporter un soutien et un éclairage aux décideurs ;
- Appuyer la création et l'amélioration de l'emploi est une priorité de l'Union européenne (UE) ;
- elle l'est aussi au niveau de la coopération entre l'UE et les pays partenaires dans l'optique de promouvoir une croissance inclusive et durable ;
- le défi est bien sûr comment promouvoir la compétitivité dans un monde globalisé ?
- au Maroc, la problématique de l'emploi concerne particulièrement les jeunes et les femmes ;
- la solution à cette problématique peut être dans le développement du tissu industriel et dans un meilleur fonctionnement du système de la formation professionnelle et de la formation continue ;
- l'actuel projet «Renforcer L'Impact du Commerce International sur l'Emploi » concerne 10 pays dans toutes les régions du monde et cherche à faire profiter les uns des diverses expériences des autres ;
- ce projet est par ailleurs conforme au cadre des priorités gouvernementales au Maroc et s'inscrit complètement dans la vision stratégique de la promotion de l'employabilité (SNE) mise en place au Maroc ;
- l'UE souhaite que le projet puisse ouvrir de nouvelles perspectives à l'employabilité des marocains ;

- la problématique de l'emploi est en fait une préoccupation internationale. Tout le monde suit le taux de chômage de son propre pays. L'emploi est aussi une grande problématique politique ;
- l'actuel projet devrait pouvoir contribuer à clarifier le débat sur l'emploi au Maroc au niveau de dans 3 volets :
  1. le déficit commercial : est-ce que l'ouverture commerciale a causé une perte nette

d'emplois ? Pourquoi le Maroc n'arrive-t-il pas à diversifier son offre des produits à l'export ?

2. les politiques d'accompagnement : comment gère-t-on les transitions (en matière de formation et de règlementation du marché du travail den particulier, etc.) ?
3. la quatrième révolution industrielle : quelles seront les conséquences de la robotisation et des nouvelles technologies pour les travailleurs au Maroc ?

- il a été aussi souligné l'importance de l'analyse et de la concertation, dans le cadre de ce projet en particulier, pour mieux approcher cette problématique complexe ;

- la plupart des pays ont choisi l'ouverture commerciale et à l'investissement étranger. Les deux ont effectivement contribué à une diversification de la production et la création de plus de valeur ajoutée ;
- l'actuel projet doit considérer les mesures d'accompagnement à l'ouverture économique qui sont nécessaires ;
- la Déclaration de l'OIT de 2008 relative à la Justice Sociale pour une Mondialisation Equitable a tenu à donner une forte dimension sociale à la mondialisation pour que les résultats soient meilleurs et partagés de manière plus équitable entre tous ;
- cette déclaration a été en fait un cap pour la promotion d'une mondialisation équitable fondée sur le travail décent et aussi un instrument pratique pour accélérer la mise en œuvre de l'Agenda du travail décent au niveau des pays ;
- elle a également reflété une vision productive puisqu'elle mettait en évidence l'importance des entreprises durables pour créer davantage de possibilités d'emplois et de revenus pour tous ;
- cette Déclaration doit être une référence de poids pour ce projet ;

Trois des quatre communications et qui nous ont été remises sous forme écrites sont attachées à ce compte rendu.

Après une courte pause de quelques minutes, la parole a été donnée à Madame la Coordinatrice Nationale du Projet « Renforcer l'Impact du Commerce International sur l'Emploi » du BIT au Maroc. Elle a ainsi présenté de façon très détaillée les axes suivants :

- le contexte général du projet;
- la justification du projet;
- le contexte du projet pour le cas du Maroc ;
- les objectifs généraux et spécifiques du projet pour le Maroc ;
- les résultats attendus ;
- les activités programmées du projet ;
- les acteurs et partenaires du projet ;
- une idée sur le plan et le chronogramme de mise en œuvre des activités du projet.

La présentation PowerPoint (en Arabe) est annexée à ce compte rendu.

A la suite, le Consultant national (moi-même) a fait une présentation introductive aux débats intitulée « Politique du commerce international et politique de l'emploi au Maroc : quelle cohérence ? ».

Lors de la préparation de cette présentation, et pour mieux cadrer son contenu, le Consultant national a organisé trois réunions. La première a été en présence des trois parties, la Coordinatrice nationale du projet au niveau de l'OIT-Rabat, les représentants du Ministère de

l'emploi et des affaires sociales et les représentants du Ministère du commerce extérieur. Les deux autres réunions ont eu lieu séparément entre le Consultant et les représentants des deux Départements ministériels impliqués. Chacun de ces derniers a précisé ses soucis et ses attentes du projet dans son ensemble, de la journée de lancement et des axes à traiter dans la présentation introductive du Consultant. Sur cette base et après quelques itérations, les axes suivants ont été retenus et traités avec assez de détails lors de cette communication :

- Introduction générale
- Quelques chiffres clés sur le marché du travail au Maroc
- À propos des axes de la Stratégie nationale pour l'emploi au Maroc
- À propos de la politique du commerce international au Maroc
- Retour sur les accords de libre-échange signés par le Maroc : où sommes-nous ?
- Questionnements liés aux deux stratégies

La présentation PowerPoint (en Français) du Consultant est aussi annexée à ce compte rendu. A la suite de ces deux présentations le débat a été ouvert. Il a duré plus d'une heure et quart. Les questions et remarques des intervenants ont concerné particulièrement les points suivants :

- il faudrait trouver le moyen d'étudier l'effet de la sous-traitance sur l'emploi (ses avantages et ses inconvénients) en faisant en particulier le lien avec le rôle de la fiscalité en la matière ;
- le gouvernement devrait trouver le moyen de développer les services de proximité de la main d'œuvre et veiller à la qualité du travail ;
- dans le cadre du diagnostic qui mène à identifier les défaillances en termes du commerce international et de l'emploi, il faut prendre en compte la substitution de l'emploi national par les importations ;
- la dernière étude de la DEPF du Ministère de l'économie et des finances peut servir comme un bon point de départ pour approcher les pertes et les gains d'emplois liées au commerce international ;
- selon cette étude quelques 2 millions d'emplois étaient perdus à cause du déficit commercial. Ces chiffres sont à actualiser et à revoir de façon plus systématique ;
- les causes de ces pertes semblent être : 1) la faible qualité des facteurs de production au niveau national, 2) la valeur du capital humain, 3) le prix relatif entre la main d'œuvre et le capital ;
- de ce fait sur le plan analytique, la perte d'emplois serait liée à la qualité des facteurs de production dans son ensemble. Ceci revoit à l'examen de la valeur du capital humain. Il faudrait aussi être attentif aux différents modes de travail et de la structure de ce dernier ;
- les coûts (au sens prix relatifs) des facteurs de productions seraient déterminants simultanément au niveau du commerce international et du marché du travail. Leur analyse aurait donc une place dans le projet ;
- la segmentation du marché du travail serait préjudiciable à la création d'un travail de qualité. Il faudrait trouver le moyen de la réduire, au moins au niveau des activités non liées au commerce international ;
- il faut approfondir l'analyse sur ce qui se passe au niveau des secteurs à haute intensité de main d'œuvre qualifiée et qui ont reculé et aussi au niveau du secteur public où se concentre les travailleurs qualifiés ;
- il faut aussi envisager un redéploiement entre les secteurs privés ;

- le choix de l'ouverture commerciale est un choix du pays. Il est lié au modèle de développement économique du pays. On ne peut donc pas faire l'évaluation des accords de libre-échange ou de l'ouverture commerciale en général sans évaluer le modèle économique dans son ensemble, surtout avec la non convergence enregistrée au niveau des stratégies sectorielles ;
- il est important d'homogénéiser les chiffres qui sont utilisés dans les différentes études. Les sources de données sont parfois contradictoires ceci n'aide pas à avoir une vision unifiée et commune sur le marché du travail ;
- l'approche de ces questions relatives à l'emploi et aux accords de libre-échange, très importantes par ailleurs, doit se faire en liant les chiffres officiels généralement utilisés avec ce qui est effectivement observé sur le terrain ;
- le projet devrait aussi s'intéresser au grand problème du recul du secteur industriel au Maroc. Il a un lien direct avec le marché du travail et avec la création de l'emploi ;
- la qualité des emplois est aussi importante. Elle va au-delà des chiffres produits qui ne renseignent pas sur les réalités vécues par les employés ;
- dans toutes les analyses, il faut trouver le moyen d'intégrer autant que possible le secteur informel, sa dynamique et sa situation actuelle ;
- lorsque l'on discute de la compétitivité, il faut savoir de quoi on parle exactement et comment on peut le lier ensuite avec les salaires et les emplois ;
- il est aussi nécessaire d'approcher les répercussions des accords de libre-échange (ALE) sur les conditions de travail ;
- est-ce que les ALE ont amélioré ou aggravé les problèmes du secteur informel ?
- les analyses de compétitivité ciblent souvent les salaires comme un facteur déterminant. Mais, les autres facteurs comme l'infrastructure, la gouvernance, etc. sont aussi très importants à ce niveau. Il faut donc que les analyses intègrent tous ces facteurs ;
- la problématique des salaires ne doit pas être liée à la compétitivité ni à la productivité mais plutôt au niveau de vie associé, c'est-à-dire des salaires pour vivre. De ce fait il faut discuter toutes les politiques publiques et leurs impacts sur l'emploi ;
- en fait on ne peut pas considérer et parler uniquement de la croissance économique. Il faut aussi prendre en considération les effets sociaux de cette dernière en liaison avec toutes les politiques sociales et avec le modèle de développement retenu ;
- au niveau de la mise en place du projet, convient-il de mener d'abord les études prévues dans celui-ci ou encore commencer par les formations ou l'appui technique ? Il serait intéressant de revoir les axes du projet et revisiter les priorités entre ces dernières et au sein de chacune ;
- celle-ci devraient en fait découler des questions posées et de leurs priorités respectives ;
- au niveau des stratégies de l'emploi, la problématique de manque de convergences entre les politiques publiques et sectorielles est très importante. En effet, ces stratégies sectorielles (surtout industrielles) prévoient la création d'emplois et annoncent des chiffres sans aucune considération de cohérence et de coordination avec les autres départements. Les prévisions avancées ne reposent sur aucune base ;
- lorsque la discussion est menée au niveau de la création des emplois au niveau des différents secteurs, il faudrait prendre en considération à la fois les emplois directs et les emplois indirects. Ceci n'est généralement pas fait ;

- le projet doit revisiter la question du sous-emploi en plus de celle du chômage ;
- il peut aussi aider à identifier les secteurs à forte valeur ajoutée et les besoins en emploi

et en formation de ces mêmes secteurs ;

- le traitement de la faible relation entre la croissance et l'emploi est très sensible et doit être approchée dans le projet ;
- il faudrait analyser l'évolution sectorielle de la productivité totale des facteurs (PTF), surtout pour ce qui est des nouveaux métiers du Maroc (l'automobile en particulier qui est un levier) destinés à l'exportation. Un lien clair avec les emplois crées devrait découler ;
- pour ces nouveaux secteur, la question du niveau de leur intégration se pose en relation justement avec la création des emplois et de la valeur ajoutée ;
- concernant le projet de façon directe : y aurait-il une déclinaison au niveau territorial (régional) ?
- y aurait-t-il une intersection ou un lien quelconque entre ce projet et les Objectifs de Développement Durables (ODD), en particulier la dimension relative à la promotion d'une croissance génératrice d'emplois décents ?

- pour exporter, les entreprises doivent se distinguer, se mettre en valeur, comprendre les préférences des consommateurs étrangers et cibler les bonnes niches ;
- comment développer l'axe les exportations au niveau des régions : une grande partie des entreprises en régions ne sont pas du tout au courant des dispositifs mis en place pour encourager et promouvoir les exportations ;
- quel est le rôle de l'entreprise et son travail interne pour identifier des niches à l'export et connaître les marchés et les clients ;
- comment l'outil STED du projet pourrait-il accompagner les entreprises à différents niveaux dont l'exportation ?

- le projet est très important ; il permettrait en principe de mettre la main sur les paradoxes qui lient les stratégies d'ouverture commerciale et de libre-échange avec celle de l'emploi (chômage) à différents niveaux ;
- les emplois crées sont aussi de faible qualité ;
- il faut déplorer encore une fois l'absence de concertation et lors des négociations relatives aux accords de libre-échange. Ce fait conduit à chaque fois à l'absence du volet social dans ces accords ;

- quelle est la réalité dans ce qui est toujours rapporté sur la cherté de la main d'œuvre ? Il y a des doutes à ce niveau
- en relation avec le volet social, il semble qu'il y a un paradoxe entre les notions de croissance et de développement. C'est un aspect à clarifier en relation avec le marché du travail ;
- il y a une erreur lorsque les gens disent que les syndicats bloquent l'investissement. Au contraire les syndicats encouragent l'investissement qui crée des emplois décents. Ils cherchent le vrai développement économique et social du pays ;

- le projet et ses différentes composantes sont très importants pour éclairer les liens entre les politiques du commerce extérieur et celles de l'emploi ;
- il semble aussi nécessaire de bien considérer et aborder le secteur de l'Offshoring dans l'analyse ;
- qu'en est-il de l'impact de la création des zones industrielles et de libre-échange libres et des opportunités et problèmes qu'elles posent en matière de création d'emplois et de la qualité de ces derniers et les conditions de travail en général ?
- comment peut-on lier le projet avec la politique du taux de change qui influencerait la stratégie du commerce international du Maroc et qui expliquerait en partie son déficit commercial ;
- il ne faut pas non plus oublier les autres facteurs déterminants de la compétitivité, autre que le coût salarial ;
- il faut approcher et évaluer les effets des mesures incitatives en faveur des exportations et leur impact sur le budget de l'Etat et sur l'emploi ;

- le projet est clairement très intéressant ;
- il est nécessaire d'intégrer les secteurs de l'artisanat et de l'économie sociale dans les analyses à entreprendre dans le cadre de ce projet ;
- il faut aussi chercher à harmoniser et à faire converger les programmes publics en matière d'économie sociale et solidaire;
- il faut faciliter par la même occasion l'émergence d'une économie sociale et solidaire performante et structurée, ayant toutes les chances de croissance et de pérennité ;
- le projet devrait renforcer la contribution de ce secteur (ESS) dans les efforts d'emploi et dans la promotion des ressources et des savoirs faire locaux ;
- sur le plan méthodologique, il faut laisser une place pour mieux identifier et préciser les mesures d'accompagnement spécifiques à chaque secteur exportateur pour renforcer les compétences ;
- toutes les démarches à proposer doivent être claires et opérationnelles.

Au niveau des réactions/réponses, les précisions suivantes ont été apportées :

- STED est une approche sectorielle qui se base sur la conduite d'une enquête au niveau des entreprises exportatrices. Elle permet de dégager en particulier les besoins en main d'œuvre qualifiée et les confronter avec les prévisions des structures de formation professionnelle qui assurent les formations nécessaires. Il y a un exemple qui a été mené dans le cadre d'un projet similaire sur le secteur pharmaceutique au du Bangladesh ;
- Travera est une approche qui permet de trouver un moyen pour intégrer les petites et moyennes entreprises et créer des liens entre les petits producteurs et les grandes

chaines dédiées à l'exportation ;

- un souci et une précision relatifs au coût de main d'œuvre et à la compétitivité : la réduction du coût de la main d'œuvre ne peut pas être une stratégie durable ;

- il est évident que la dimension de l'activité du secteur informel est largement influencée par les politiques du commerce extérieur et de l'emploi. La structure de l'emploi (entre les secteurs) se trouve aussi modifiée ;
- au niveau des analyses, il faut prendre en considération le fait que les programmes sectoriels ont des effets directs et indirects sur les emplois crées ou à créer ;
- pour apporter des jugements objectifs, il faut suivre à la fois l'évolution de la productivité et celle des salaires. Autrement, les analyses sont biaisées ;
- les liens entre les politiques de change et l'évolution du commerce international sont importants. On ne sait pas encore jusqu'à quel niveau le projet et ses différentes composantes traiteront (ou pas) ces liens ;
- La mise en œuvre du projet suivra le cadre logique présenté mais non pas de façon chronologique, certaines activités seront menées en parallèle. Il n'est pas prévu d'avoir une dimension territoriale du projet mais plutôt une dimension sectorielle ;
- Il est clair que le projet ne pourra pas répondre à toutes les questions mais il contribuera au moins à contribuer à certaines de ces réponses.

A la fin de cette réunion de lancement, Monsieur le Secrétaire général du Ministère de l'emploi et des affaires sociales est intervenu pour faire une brève conclusion basée sur les points suivants et a levé la séance :

- il faut dire que ce projet est lancé après l'adoption de la stratégie nationale de l'emploi. Lors de la préparation de cette dernière, il y a eu justement beaucoup de questions et de discussions sur l'impact du commerce extérieur sur l'emploi et sa promotion ;
- oui il y a des liens complexes à bien étudier entre déficit commercial, exportations des biens et services, création d'emplois et importation du facteur travail dans les biens et services importés ;
- ce projet adoptera une approche participative. Cet atelier de lancement est un exemple dans ce sens. Il sera à l'écoute des partenaires pour essayer de répondre aux questionnements majeurs.

8. CONCLUSIONS / EVALUATION FINALE

En conclusion à cette réunion de lancement, on retiendra les points suivants :

- ce projet s'inscrit dans le cadre de la concrétisation de la Stratégie Nationale pour l'Emploi (SNE) ;
- il faut aussi remarquer le nombre très élevé des participants à cette réunion de lancement, beaucoup plus que ce qui a été attendu. En fait plusieurs départements ministériels ont tenu à être représentés, parfois par plus d'une personne. Ceci témoigne de la grande importance de ce projet et du thème complexe qu'il cherche à traiter ;
- à différents niveaux, ce lancement a été une réussite puisqu'il a assuré une grande visibilité au projet, au niveau des décideurs politiques (gouvernement, syndicats, patronat) tout comme au niveau de la presse nationale qui a couvert cet événement. La revue de presse assez large qui a suivi en témoigne ;
- la réunion a aussi été caractérisée par la qualité et le niveau de responsabilité élevé des

présents. En effet, en plus du Ministre de l'emploi et des affaires sociales, du Secrétaire général de ce même ministère, du Secrétaire général du Ministère du commerce extérieur, de l'ambassadeur de l'Union européenne au Maroc en personne et du Directeur du BIT au Bureau du Maghreb, ont participé à cet événement plus de 6 Directeurs centraux des deux Ministères impliqués, malgré les agendas chargés des uns et des autres et la coïncidence de la réunion de lancement avec d'autres manifestations concurrentes. Ceci témoigne, s'il en faut, de l'engagement avancé de ces deux partenaires pour la réussite de ce projet ;

- une autre constatation qui va dans le même sens, c'est le contenu clair et qui cadre parfaitement avec les objectifs du projet, des interventions qui ont été faites par les responsables ;
- la qualité, le niveau élevé et la diversité des questions couvertes par les débats, et rapportés ici en vrac, sont aussi à souligner dans cette conclusion.

9. ATTACHES

1. Le programme de l'atelier de lancement du projet
2. La liste de présence
3. Les trois discours disponibles
4. Les deux présentations en PowerPoint